

La Lettre du Milieu Montagnard

N° 31 – Février 2012

LA TRANSJURASSIENNE MENACEE DE DISPARAITRE ?



B. Fernandez

Plus grande course de ski de fond française (4000 participants, 26 nations) inscrite au calendrier de la « Worldloppet » avec son parcours historique de 76 km entre

Lamoura (Jura) et Mouthé (Doubs), la TRANSJURASSIENNE est menacée de disparaître au grand dam de ses défenseurs, nombreux, dont je suis, qui aimeraient trouver le bon compromis entre le maintien de cette prestigieuse épreuve qui se déroule chaque année à la mi-février.....et la sauvegarde du coq non moins emblématique du Massif jurassien : le GRAND TETRAS...dont l'espèce est en voie d'extinction.

Cette épreuve sportive populaire, initiée à une époque où le vide juridique peuplait les espaces naturels, ne soulevant que peu de difficultés quant à son tracé et à son déroulement, si ce n'est la liesse populaire grandissante au fur et à mesure des éditions (la 34^e cette année), est aujourd'hui confrontée à la dure réalité de la norme européenne transposée dans notre droit interne pris récemment sous la forme d'un décret du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences NATURA 2000 (voir nos commentaires à propos de ce décret dans LMM N° 29-juillet 2011).

En clair les organisateurs de la TRANSJURASSIENNE (Trans'Organisation, association de la loi de 1901) ont dû, pour l'édition 2012, déposer un dossier d'évaluation d'incidences NATURA 2000 auprès de la DREAL des départements concernés (Jura et Doubs), ce qui a donné lieu à de nombreuses observations et demandes de compléments, voire de réserves. En jeu notamment, la présence du GRAND TETRAS dans certaines zones boisées traversées par les skieurs et les conditions extrêmes de son existence au plus fort de l'hiver. Selon le Groupe Tétrás Jura, il ne subsisterait plus que 350 individus dans le Haut-Jura, et une cinquantaine dans la zone traversée par les skieurs, ce qui pose à l'évidence un sérieux problème de survie de l'espèce menacée de disparaître elle aussi.

Tous les acteurs locaux sont bien d'accord pour reconnaître qu'il faut trouver une solution convenant à chacun des intérêts en présence.

Trans'Organisation, qui rappelle à juste titre qu'elle fait des efforts depuis de nombreuses éditions pour mieux inscrire cette épreuve dans un contexte de développement durable (réduction significative des déchets, amélioration des transports collectifs, limitation du recours aux engins motorisés type motos-neige....), n'a pas hésité pour ce faire à publier sur son



Yannick Willemer

site internet (www.transjurassienne.com) le dossier d'incidences environnementales déposé à la DREAL de Franche-Comté fin novembre 2011 ainsi que le dossier de demande de dérogation du fait même de la présence du Grand Tétrás sur partie du parcours.

Ces dossiers, forts détaillés, et révélateurs d'une vraie prise de conscience du problème écologique que pose la présence du grand Tétrás dans cette partie du territoire – qui est aussi le sien depuis longtemps – et l'organisation d'une grande manifestation populaire symbole de la culture nordique jurassienne, devraient permettre de trouver une issue favorable.

La décision d'autoriser ou de refuser la manifestation est à présent du ressort des Préfets concernés.

NB : Postérieurement à la date de rédaction de cet article, le Conseil National de Protection de la Nature a donné un avis favorable au dossier des organisateurs de la Transjurassienne.

Un arrêté interpréfectoral va autoriser la manifestation aux dates prévues (11 et 12 février 2012) en précisant les engagements pris par Trans'Organisation concernant le GRAND TETRAS.

Le risque est grand cependant que la question ne se repose à l'avenir. On ne peut qu'espérer que soient trouvées d'ici là des solutions pérennes qui sauvegardent les intérêts en jeu (sportifs, culturels et économiques d'un côté, fauniques et écologiques de l'autre). L'enjeu est finalement de taille.

JM Combette, VP CNPM délégué pour le Haut-Jura

SKIEURS DE RANDONNEE ET TETRAS-LYRE

Dans les Hautes-Alpes, deux sites ont donné l'occasion à la FFCAM de collaborer avec les instances de gestion de la nature pour protéger le tétras-lyre, espèce dont on constate une diminution des effectifs.

La crête de la Seyte (commune de l'Argentière-la-Bessée) est située dans un site Natura 2000. Les préconisations du Parc national des Ecrins, de l'ONF et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ont conduit à l'installation d'un panneau d'information et de dispositifs de déviation des skieurs.

Dans le Queyras, sur la commune de Ristolas, dans le Bois de Ségure, très prisé des randonneurs à ski et des raquettes, une action semblable a été conduite pour éviter le dérangement excessif des oiseaux. Au départ du bois, un panneau rappelle l'existence du tétras-lyre, tandis que, dans le bois lui-même, une matérialisation d'une zone de mise en défens a été réalisée. Il faut noter que le CAF de Briançon, au nom du CD des Hautes-Alpes a participé à ces travaux.

Jean-Pierre Buraud



Martial Bos

APPEL A PROJET

Dans LMM n°27, nous vous informions de la participation de la FFCAM à la Stratégie Climat du Club Arc Alpin. Il s'agit maintenant de passer à l'acte en concrétisant nos engagements : pour limiter l'impact potentiel de nos activités sportives sur le climat (notamment les émissions de CO2 dues aux transports vers les lieux de pratique), la CNPM lance un appel à projet à tous les clubs et comités territoriaux pour qu'ils réalisent des actions allant dans le sens de cette stratégie. Rappelons à l'occasion que le Grenelle de l'environnement nous y incite aussi fortement.

Ces actions peuvent aller de l'organisation de sorties en « mobilité douce » (voir à ce sujet la campagne « Changer d'approche » de Mountain Wilderness) à la publication de topos consacrés à des sorties de ce type (à pied, à ski, en raquettes, en vélo etc.) et même pour les clubs gestionnaires de favoriser par exemple l'utilisation de produits locaux dans les refuges.

Nous attendons vos projets : les réalisations les plus convaincantes pourront faire l'objet de contrats d'objectifs.

Hélène Denis

QUE LA MONTAGNE EST BELLE 2012 ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

**QUE LA
MONTAGNE
EST BELLE !**

En 2012, le thème choisi pour la 8^{ème} édition des journées Que La Montagne est Belle est « Le développement durable ». Cette année, le

« Patrimoine bâti », s'appuyant sur un comité de pilotage transversal à nos commissions, a pris le relais de la CNPM pour coordonner cet événement fédéral.

Le but sera de créer des événements, en plaine comme en montagne, en début de saison estivale, pour faire connaître notre éthique de pratique sportive, mais aussi découvrir la gestion environnementale des hébergements de montagne, et inciter pratiquants, famille, collectivités, scolaires... à venir voir comment cela se passe dans les refuges. Donner envie d'aller là-haut, et d'y mesurer aussi une forme essentielle de respect de la montagne : la gestion responsable de l'énergie, des déchets, de l'eau... Nous vous donnerons prochainement des pistes d'actions pour les clubs de plaine et les clubs de montagne. La fédération mettra à votre disposition des outils de communication et proposera une aide financière contractuelle. Nous comptons bien sûr sur vous, clubs et comités, pour participer nombreux à cette opération.

Contact : Ulrike Ohlhauser u.ohlhauser@ffcam.fr

Anne-Marie Reboulet



L'APPEL DES 3000

POUR UN CONTRAT
ENVIRONNEMENTAL

Samedi 28 janvier 2012
À l'espace Paris Est Montreuil

36^e CONGRÈS de France Nature Environnement

CONGRES FNE

Pour la première fois, France Nature Environnement a convié toutes les associations adhérentes à son congrès annuel. Le CAF Ile de France a représenté la FFCAM, et plus particulièrement sa Commission de protection de la montagne, y a tenu un stand avec l'aide de deux bénévoles du CAF Île-de-France.

Il régnait une ambiance bon enfant parmi les associations qui sont venues de toute la France pour présenter leurs activités et exprimer leurs attentes dans le cadre de la protection de la nature car n'oublions pas que, comme l'a rappelé le président de FNE, nous vivons à crédit sur un environnement qui se dégrade de plus en plus vite.

Profitant de l'approche des élections présidentielles, FNE a lancé auprès des politiques venus participer à ce congrès un appel au nom des 3000 associations adhérentes à la fédération.

De nombreuses propositions ont été faites pour tenter d'orienter la politique vers un développement durable et respectueux de l'environnement afin de préserver l'avenir des générations futures.

Espérons que les représentants politiques ne se seront pas contentés de tendre une oreille compatissante à la demande des 800 000 adhérents de FNE et que des propositions sincères seront faites pendant la campagne présidentielle afin de limiter la détérioration, déjà largement commencée, de la biodiversité, gage de l'avenir de l'humanité.

Pour en savoir plus sur "L'appel des 3000" rendez-vous sur le site de FNE : <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-dossiers/elections-2012/lappel-des-3000/>

Agnès Métivier, CAF Ile de France

UFCA

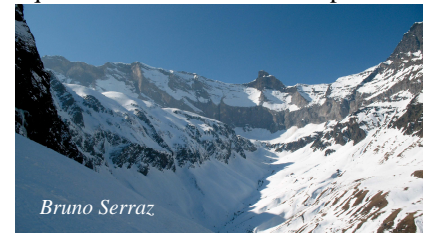
Les UFCA comprennent un **volet environnemental** obligatoire. Nous rappelons aux organisateurs la disponibilité d'un support pédagogique téléchargeable sur extranet/ bureau virtuel ou sous forme de CD Rom. Les Délégués Régionaux au Milieu Montagnard sont habilités pour assurer la partie environnementale de cette formation : ils sont à votre disposition, n'hésitez pas à les solliciter comme intervenants.

UTN DE PIAU-ENGALY :

LE PRINCIPAL FINANCEUR JETTE L'EPONGE

Le 23 janvier dernier, Manuel Guedea, le nouveau président d'Aramón, premier opérateur touristique espagnol de neige et de montagne, a expliqué que sa société n'investirait pas dans l'UTN de Piau-Engaly.

La Fédération s'était mobilisée au sein du collectif "Sauvons la Gela" contre ce projet d'aménagement. En jeu : la dégradation définitive de deux



vallées directement situées aux abords immédiats du Parc national des Pyrénées et du site "Pyrénées-Mont Perdu" classé au Patrimoine mondial par l'UNESCO. La qualité environnementale de ce secteur des Pyrénées est de plus attestée par la présence, en contiguïté ou dans le voisinage du site du projet, de cinq sites Natura 2000. De plus, c'est un site aux paysages grandioses très propice à la randonnée, été comme hiver.

Cet enterrement de l'UTN ne peut que nous réjouir ! L'idée d'un tel projet ayant été plantée, on risque d'en entendre parler pendant de longues années. Pour en savoir plus :

<http://www.sauvons-la-gela.org/2012/01/aramon-n-investira-pas-dans-le-projet-bielsa-piau-engaly/>

Vincent Neirinck

HEBERGEMENT ECO-TOURISME EN CHARTREUSE

Texte publié par « Montagne-Expansion » n° 349

Après 4 mois d'études et de travaux, l'éco-village « Les Balcons de Marcieu » situé sur la commune de Saint Bernard du Touvet a ouvert ses portes. Constitué de 8 chalets et d'un jardin ethnobotanique, cet hébergement éco touristique a idéalement trouvé sa place en plein cœur du Parc régional de Chartreuse. Tout a été fait pour que les bâtiments et leurs occupants aient un impact le plus limité possible sur l'environnement. Entre l'orientation plein sud qui limite les dépenses de chauffage, les récupérateurs d'eau de pluie et les panneaux photovoltaïques, ce nouveau mode d'hébergement propose la « grande évasion » à moins de 40 minutes de Grenoble ou de Chambéry.

De nombreuses animations sont également prévues afin de faire découvrir la nature et l'éco-construction. Les Balcons de Marcieu ont l'avenir devant eux et surfent sur une tendance « verte » qui plaît à n'en pas douter, au plus grand nombre.

Communiqué par Pierre Bontemps